



CDV 77

c.d.voile77@gmail.com

FF Voile

**LIGUE
FF Voile
Île-de-France**

AS St Fargeau Villers, CN Les Praillons, CN Vaires / Marne, CS Montereau Voile,
CV Dammarie les Lys, CV Seine Port, CYV St Mammès, US Melun, YC Pays de Fontainebleau.

BRIEFING DE REGATE

- > « Bonjour à tous, bienvenue au club ... »
- > Présentation de la régate (niveau 5a/5b comptant pour le championnat, challenge, coupe X...)
- > Présentation du comité (qui est qui + qui fait quoi ?)
 - > Présentation des membres embarqués sur les bateaux de sécurité ; expliquer leur rôle : d'assistance, de communication de dangers, d'encadrement et de protection de la flotte)
- > Présentation du poste de comité de course (*inscription /mat de pavois / table de chrono / sono d'info*)
- > Explication de la procédure de départ (mise à dispo ligne ouverte puis 5' / 4' / 1' / 0) : signaux visuels et sonores et matérialisation de la ligne + procédures de rappels indiv. et général).
- > Explication du parcours (où sont les bouées ? combien sont-elles ? lesquelles faut-il les virer à tribord ou à bâbord ? faire schéma affiché au besoin en cas de parcours complexe type raid).
- > Combien de tours à effectuer par manche ? (comment est-ce indiqué au poste comité de course ?)
- > faire un rappel rapide des règles de priorité en course (tribord amure et sous le vent sur même amure ou amure différente, ..)
- > rappeler les réparations à effectuer par le fautif en cas d'infraction : si bouée touchée (1 tour ?), si refus de priorité (1 tour ?), si collision (2 tours ?), ... s'il n'y a pas de jury sur l'eau, selon la situation il est possible de porter une réclamation auprès du comité de course (voir avis de course).
- > expliquer clairement les règles de sécurité sur l'eau lors du passage d'une péniche : **Article 19 : En cas de passage de péniche, tout bateau naviguant entre la péniche et le bateau ouvreur sera disqualifié sans instruction. Ceci modifie la RCV 60.3 Les bateaux qui seraient sur la route d'une péniche peuvent utiliser tout moyen pour se dégager perpendiculairement à la route de la péniche. (RCV 42.3(i) dit aussi : "les instructions de course peuvent, dans des circonstances spécifiées, autoriser la propulsion en utilisant un moteur ou toute autre méthode, à condition que le bateau n'obtienne pas un avantage significatif dans la course."**
- > Rappel du matériel de sécurité obligatoire à bord des bateaux des coureurs selon ce qu'exige le bon sens, la jauge dans la série, l'organisateur (pagaie + écope + filin de remorquage + vérification du bon état des dispositifs de sécurité des dérives et safrans en cas de dessalage + port du gilets + ciré /casquette / lunettes / crème solaire selon public et météo / ...) + ligne de mouillage et grappin selon série en course. Vous saurez adapter vos consignes selon le niveau de vos inscrits parfois certaines bases évidentes pour certains ne le sont pas pour d'autres comme : « sans bidon étanche à bord lié au bateau, ne pas prendre téléphone, objet précieux ou clé de voitures à bords ». Idem pour la météo > adapter son discours à la situation (risque de collision ++ si vent fort => surveillance accrue ou inversement risque d'insolation dans le petit temps / ciré et pull sous la pluie / ...).

Bonne Régates ...